

- **1485 contrats en alternance**, dont :
 - ✓ 801 contrats d'apprentissage (données à fin avril 2020), soit 2% des contrats financés par Atlas)
 - ✓ 684 contrats de professionnalisation (à fin 2019)
- **Un faible taux de rupture : 6%** (moyenne nationale à 20%)



Portrait-type d'un apprenti



57 % des apprenti(e)s sont des femmes



Près de 18 % des apprenti(e)s sont nés en 1998

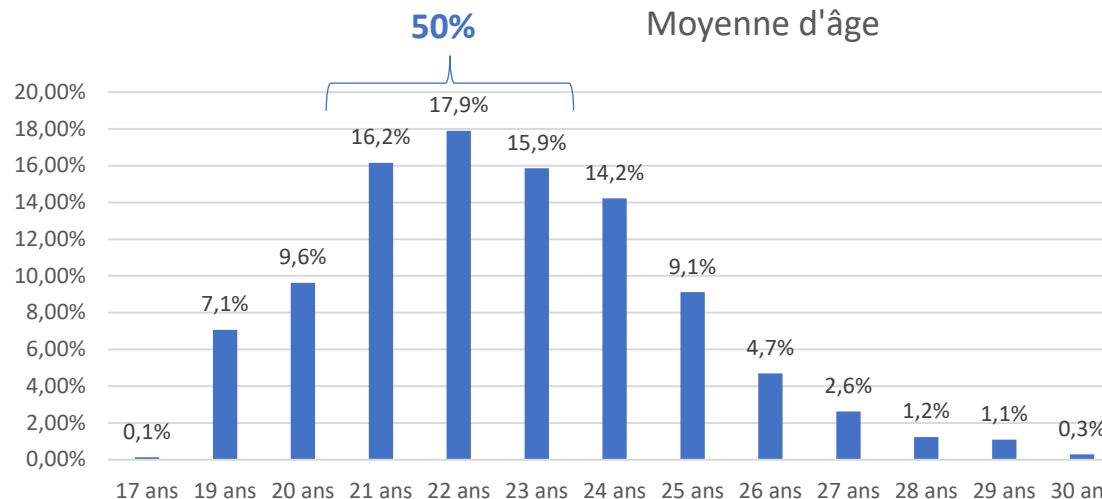


46 % des apprenti(e)s habitent en Ile-de-France



Près de 43 % des apprenti(e)s préparent un Bac +2.

Ce taux approche les 48 % pour les femmes. Quant aux hommes, ils préparent majoritairement un Bac +5 pour près de 38%.

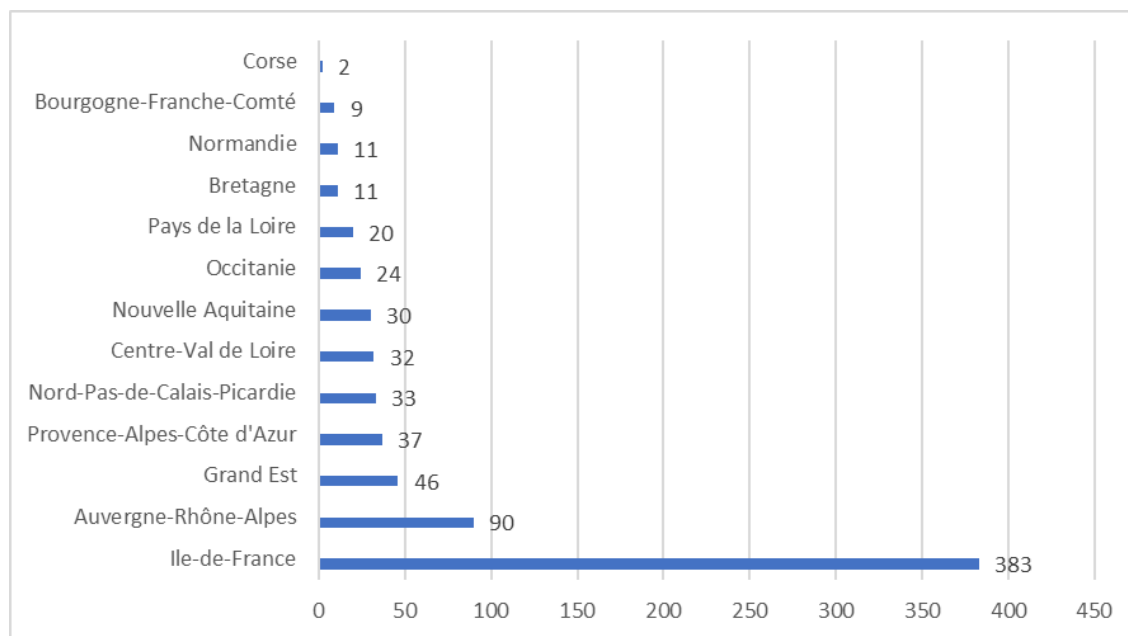




Cartographie des employeurs

TAILLE_ENTREPRISE	Nb dossier	%
-11	359	49,29%
11-49	99	13,56%
50-299	88	12,06%
300+	182	25,08%
Total général	728	100,00%

REGION ENTREPRISE	Nb dossier	Poids de la branche en %	% cumulé
Ile-de-France	383	52,74%	52,74%
Auvergne-Rhône-Alpes	90	12,38%	65,12%
Grand Est	46	6,32%	71,44%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	37	5,03%	76,47%
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	33	4,52%	80,99%
Centre-Val de Loire	32	4,36%	85,35%
Nouvelle Aquitaine	30	4,12%	89,47%
Occitanie	24	3,29%	92,76%
Pays de la Loire	20	2,74%	95,50%
Bretagne	11	1,50%	97,00%
Normandie	11	1,50%	98,50%
Bourgogne-Franche-Comté	9	1,23%	99,73%
Corse	2	0,27%	100,00%
Total général	728	100,00%	



En IDF, le département le plus représentatif est Paris.
En Auvergne-Rhône-Alpes, il s'agit du Rhône.



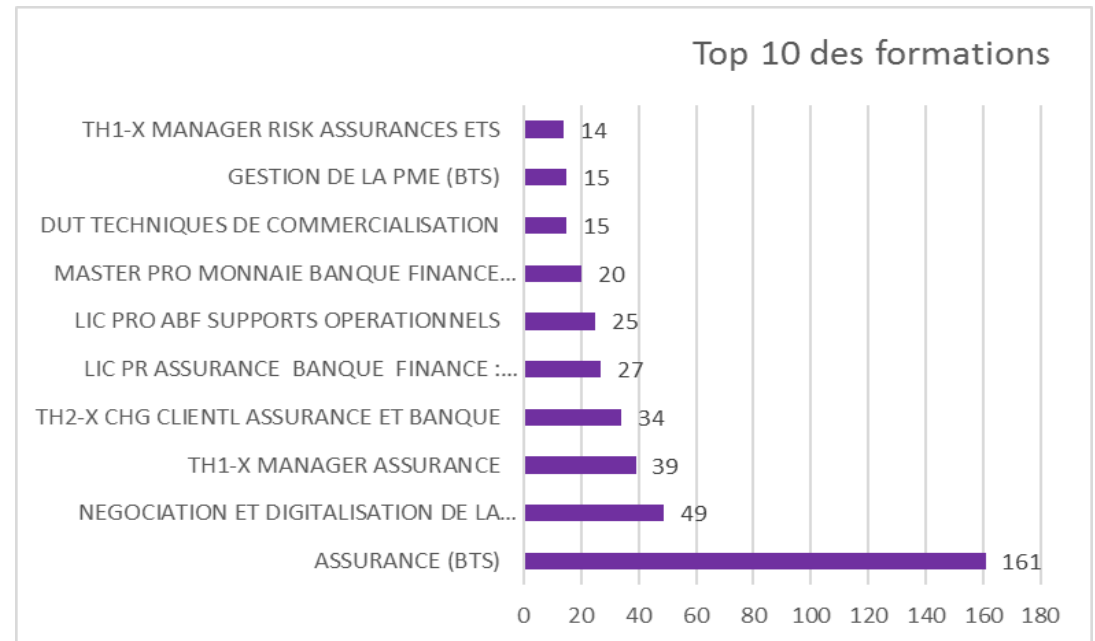
Cartographie des formations

INTITULE_FORMATION2	Nb dossier	Poids sur la branche en %	% cumulé
ASSURANCE (BTS)	161	21,96%	21,96%
NEGOCIATION ET DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT (BTS)	49	6,87%	28,83%
TH1-X MANAGER ASSURANCE	39	5,43%	34,26%
TH2-X CHG CLIENTL ASSURANCE ET BANQUE	34	4,33%	38,59%
LIC PR ASSURANCE BANQUE FINANCE : CHARGE DE CLIENTELE	27	3,78%	42,37%
LIC PRO ABF SUPPORTS OPERATIONNELS	25	3,38%	45,75%
MASTER PRO MONNAIE BANQUE FINANCE ASSURANCE	20	2,62%	48,36%
DUT TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION	15	2,49%	50,85%
GESTION DE LA PME (BTS)	15	2,22%	53,07%
TH1-X MANAGER RISK ASSURANCES ETS	14	1,73%	54,80%
Total général	399	54,80%	




A noter que les licences pro « chargés de clientèle » et « supports opérationnels » ont fait l'objet d'un regroupement.

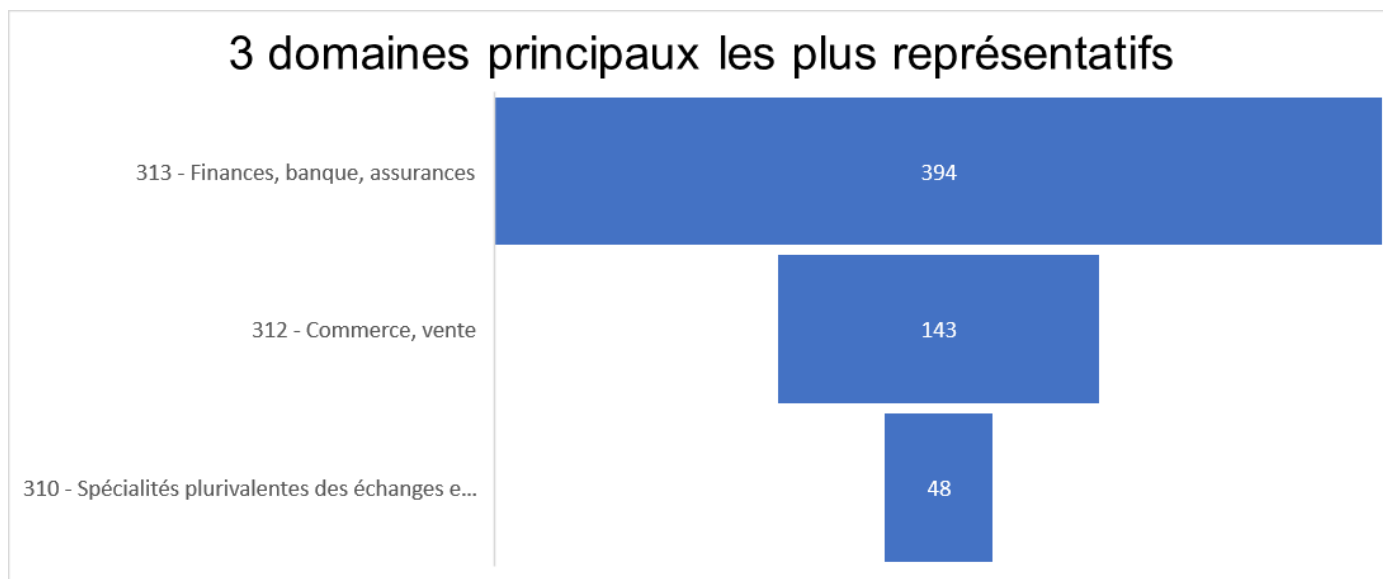
En effet, chaque certificateur a son propre code diplôme. L'éclatement par diplôme ne permet pas de représenter à sa juste valeur l'intérêt de ce diplôme pour la branche.





Cartographie des formations

DOMAINE DE FORMATION	Nb dossier	Poids sur la branche en %	% cumulé
 313 - Finances, banque, assurances	394	54,12%	54,12%
312 - Commerce, vente	143	19,64%	73,76%
310 - Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y compris administration générale des entreprises et des collectivités)	48	6,59%	80,36%
Total général	585	80,36%	





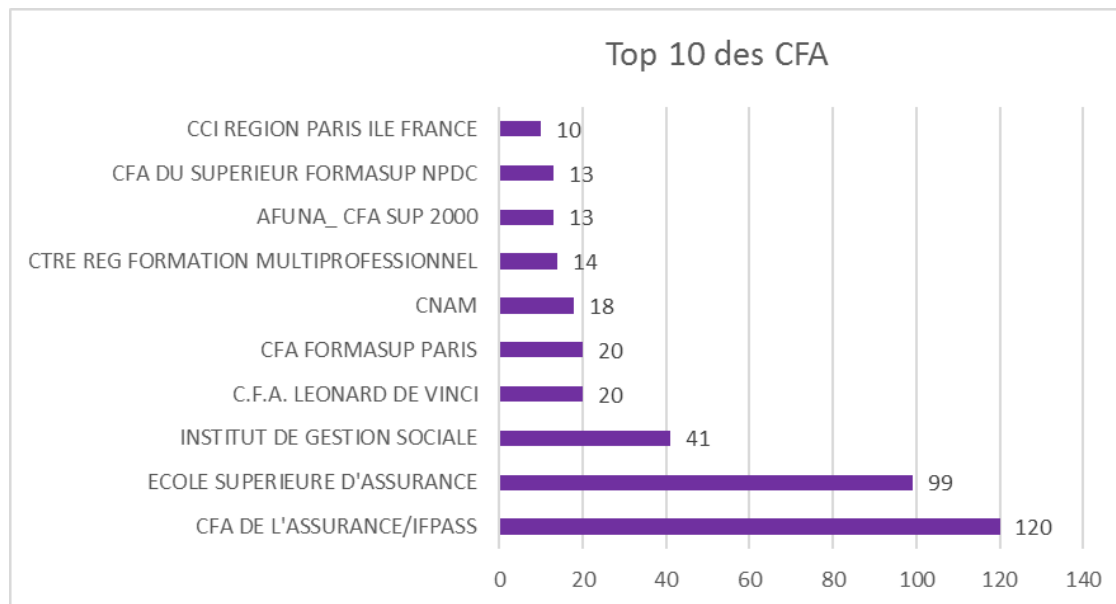
Cartographie des CFA

REGROUPEMENT CFA	Nb dossier	Poids sur la branche en %	% cumulé
CFA DE L'ASSURANCE/IFPASS	120	16,48%	16,48%
ECOLE SUPERIEURE D'ASSURANCE	99	13,60%	30,08%
INSTITUT DE GESTION SOCIALE	41	5,63%	35,71%
C.F.A. LEONARD DE VINCI	20	2,75%	38,46%
CFA FORMASUP PARIS	20	2,75%	41,21%
CNAM	18	2,47%	43,68%
CTRE REG FORMATION MULTIPROFESSIONNEL	14	1,92%	45,60%
AFUNA_ CFA SUP 2000	13	1,79%	47,39%
CFA DU SUPERIEUR FORMASUP NPDC	13	1,79%	49,18%
CCI REGION PARIS ILE FRANCE	10	1,37%	50,55%
Total général	368	50,55%	



A noter que certains établissements ont fait l'objet de regroupement quelque soit le site de formation. C'est le cas pour l'Ifpass, le Cnam, IGS.

Les 3 premiers CFA dispensent 92 % de formation dans le domaine « Banque-Assurance-Finance ».

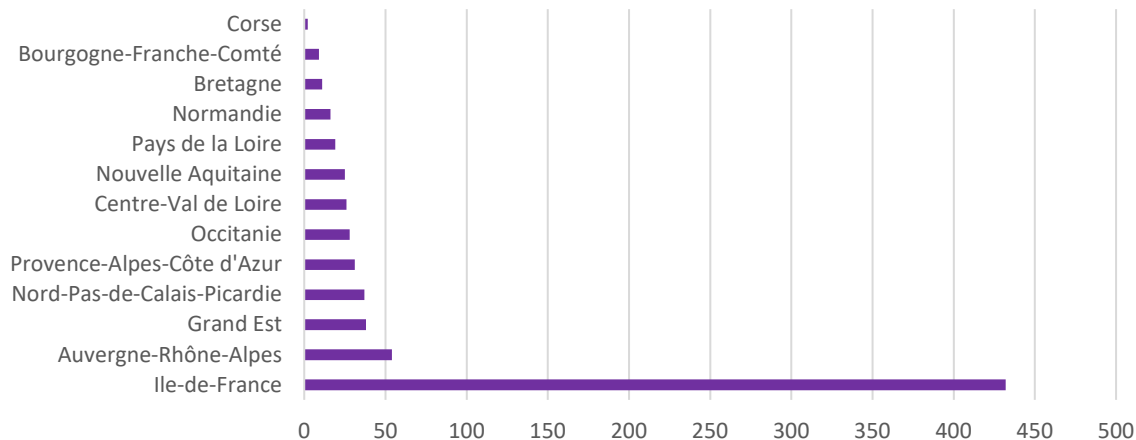




Cartographie des CFA

REGION CFA	Nb dossier	Poids sur la branche en %	% cumulé
Ile-de-France	432	59,34%	59,34%
Auvergne-Rhône-Alpes	54	7,42%	66,76%
Grand Est	38	5,22%	71,98%
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	37	5,08%	77,06%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31	4,26%	81,32%
Occitanie	28	3,85%	85,16%
Centre-Val de Loire	26	3,57%	88,74%
Nouvelle Aquitaine	25	3,43%	92,17%
Pays de la Loire	19	2,61%	94,78%
Normandie	16	2,20%	96,98%
Bretagne	11	1,51%	98,49%
Bourgogne-Franche-Comté	9	1,24%	99,73%
Corse	2	0,27%	100,00%
Total général	728	100,00%	

Répartition par région des CFA





Mesures gouvernementales sur l'apprentissage

1. PROLONGATION DE LA PERIODE EN CFA AVANT EMBAUCHE

- La mesure consiste à porter temporairement de 3 mois à 6 mois la période qu'un jeune peut passer en CFA dans l'attente de signer un contrat d'apprentissage.
- Ils auront alors jusqu'au 28 février 2021 pour trouver un employeur, le calendrier de cette mesure étant calqué sur celui de l'aide exceptionnelle.
- Le paiement du CFA se ferait à l'entrée du jeune dans la formation, et non à la « signature du contrat ». Nous sommes en attente de précisions.

2. SUIVI DES VŒUX SUR AFFELNET ET PARCOURSUP

- La mesure vise à proposer une formation en apprentissage à chaque jeune qui formule un vœu pour suivre une formation en apprentissage sur Affelnet ou Parcoursup.
- Mobilisation territoriale des branches, acteurs de l'emploi et services de l'Etat.



3. ELIGIBILITE DE L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE

- La mesure vise à rendre éligible à l'aide au premier équipement l'achat d'un ordinateur portable. Cette aide plafonnée à 500 euros est versée par les OPCO aux CFA.

4. AIDE EXCEPTIONNELLE AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS

- La mesure proposée est une aide à l'embauche d'apprentis exceptionnelle, mise en place pour **tout nouveau contrat signé du 1er juillet 2020 au 28 février 2021**.
- D'un montant de **5 000 euros pour les apprentis mineurs** et de **8 000 euros pour les majeurs**, cette aide est valable pour toutes les embauches d'apprentis préparant un **diplôme allant du CAP à la licence professionnelle**.
- Cette aide est **sans autre condition pour les entreprises de moins de 250 salariés**. Pour les entreprises de plus de 250 salariés, elle est soumise au respect du **quota légal de 5 % d'alternants dans l'effectif**.



Aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis

Simulation par niveau de formation et taille d'entreprise

Niveau de formation	DIPLOME_VISE	Nb dossier	AGE MOYEN	9 salariés		11 salariés		51 salariés		150 salariés	
				Rémunération (brut annuel chargé)	Reste à charge employeur	Rémunération (brut annuel chargé)	Reste à charge employeur	Rémunération (brut annuel chargé)	Reste à charge employeur	Rémunération (brut annuel chargé)	Reste à charge employeur
Bac +2	BTS	2564	21	8 066 €	66 €	8 345 €	345 €	8 380 €	380 €	8 380 €	380 €
	DUT	433	20	8 066 €	66 €	8 345 €	345 €	8 380 €	380 €	8 380 €	380 €
	Autre diplôme ou titre de niveau bac+2	260	23	9 943 €	1 943 €	10 286 €	2 286 €	10 331 €	2 331 €	10 331 €	2 331 €
Total Bac +2		3257									
Bac + 3 ou 4	Licence professionnelle	1920	22	9 943 €	1 943 €	10 286 €	2 286 €	10 331 €	2 331 €	10 331 €	2 331 €
	Licence générale	233	22	9 943 €	1 943 €	10 286 €	2 286 €	10 331 €	2 331 €	10 331 €	2 331 €
Total Bac + 3 ou 4		2153									
Total général		5410									